

# Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de David ben Messaouda, Hanna Roza bat Etsher et Naomie Ra'hel bat Sim'ha



Pour l'élévation de l'âme de Yitshak Ben Chímone, Yéhouda Ben David, Chímone Ben Yitshak, David ben Messaouda, Messaouda bat Guemra, et Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de, Jenny Bat Étoile



## Résumé de la Paracha

La Paracha de Vaét'hanan débute par la prière de Moshé qui tente de briser le décret l'empêchant d'entrer en terre d'Israël. Malgré toutes ses tentatives, le Maître du monde refuse d'accéder à la requête de Moshé. Toutefois, Il lui accorde la possibilité d'observer la splendeur de la terre promise. Par la suite, Moshé encourage Yéhochoua, son successeur dans la lourde tâche qu'il a de faire entrer le peuple juif en Israël. Moshé poursuit avec un rappel de l'importance et de la justesse des lois qu'Hachem nous a transmises au Mont Sinaï, lorsqu'Il nous a légué, les dix commandements après nous avoir sortis d'Égypte. Ces dix commandements seront même intégralement répétés à la suite des différentes lois que Moshé rappelle au peuple. Notre paracha cite également le premier paragraphe du chéma Israël, qui constitue l'acte de foi basique que nous devons réciter chaque matin et chaque soir avant de se coucher. La paracha se conclut par des rappels des fautes passées et un appel de Moshé à ne pas renouveler l'attitude négative que leurs ancêtres ont eu durant les quarante années dans le désert.

Dans le chapitre 3 de Dévarim, la torah dit :

כג/ ואתחננו, אל-יהוה, בעת ההוא, לאמר:

23/ J'implorai Hachem à cette époque, en disant:

כד/ אדני יהוה, אמה החליות להראות את-עבדך, את-גדלך, ואת-גדך החזקה--אשר מי-אל בשמים ובארץ, אשר-יעשה כמעשיך וכגבורתך:

24/ Seigneur Hachem déjà tu as rendu ton serviteur témoin de ta grandeur et de la force de ton bras; et quelle est la puissance, dans le ciel ou sur la terre, qui pourrait imiter tes œuvres et tes merveilles?

כה/ אעברה-בא, ואראה את-הארץ הטובה, אשר, בעבר: הירדן: הנה הטוב הנה, והלבנון

25/ Laisse-moi, s'il Te plaît, traverser, que je voie ce bon pays qui est au delà du Jourdain, cette belle montagne, et le Liban!"

Versets De la Paracha

Nous avons expliqué à plusieurs reprises qu'en vue d'annuler le décret l'empêchant d'entrer en terre promise, Moshé a prononcé 515 prières. Malgré tout, le Maître du monde ne revient pas sur sa décision et fait cesser les requêtes de Moshé. Le **Pné Yéhochou'a**<sup>1</sup> révèle la date de début des supplications de Moshé, il s'agissait de Tou Béav, le 15 du mois de Av. Cette date cache une profondeur particulière et d'années en années nous lui découvrons une importance plus marquée.

La première remarque à notifier concerne la démarche de Moshé d'entamer en ce jour sa tentative de convaincre Hachem. Cela fait maintenant quelques mois que l'annonce l'interdisant d'entrer en Israël est faite. Myriam est en effet morte au mois de Nissan, provoquant la disparition du puits abreuvant le peuple. Nous pouvons donc raisonnablement supposer que l'évènement du rocher frappé par Moshé intervient peu de temps après. Depuis le mois de Nissan, Moshé est donc au courant de la décision divine. Ce n'est qu'au 15<sup>e</sup> jour du mois de Av que Moshé décide d'entamer ses prières, soit près de quatre mois plus tard.

Pourquoi attendre aussi longtemps, surtout lorsque l'échéance est proche ?

Une réponse peut être envisagée au vu des propos de nos sages. Le Talmud<sup>2</sup> : « *Rabba bar bar Hana a dit au nom de Rabbi Yo'hanan : (Le 15 Av), c'est le jour où ont cessé de mourir les hommes de la génération du désert. Car un maître a enseigné : Tant que tous les hommes de la génération du désert n'étaient pas morts, il n'y avait pas de communication prophétique avec Moshé, comme il est dit<sup>3</sup> : Et il advint, lorsque tous les hommes de guerre eurent fini de mourir, que Hachem me parla. À moi (Moshé) fut alors adressée la parole.* »

Concernant la fin du décret de mise à mort des hommes du désert, **Rachi**<sup>4</sup> détaille : « *Car il est enseigné : durant les 40 ans où ils étaient dans le désert, chaque veille de Tich'a Béav (le 9 Av), le héraut sortait et proclamait : Sortez creuser ! Chacun sortait alors et se creusait une tombe pour*

*y dormir de peur de mourir avant d'avoir creusé sa propre tombe. Le lendemain, le héraut sortait et les appelait : Séparez-vous les vivants des morts, et tout celui qui disposait encore de son âme se levait et sortait. Ils agissaient ainsi tous les ans. La quarantième année, ils ont fait comme cela également, seulement tous sont restés vivants. Ils étaient surpris de voir cela et ont pensé s'être trompés dans le décompte du mois. Ainsi, ils sont retournés dans leur tombe toutes les nuits jusqu'au 15 Av où ils ont vu la pleine lune (indiquant qu'il s'agissait bien du 15<sup>e</sup> jour du mois). Comme aucun n'était mort, ils ont compris qu'il n'y avait pas d'erreur dans le compte et que les quarante années avaient pris fin. Cette génération a alors fixé cette date comme un jour de fête ».*

Il ressort donc qu'en ce jour où le peuple constate la fin du décret, la parole divine revient s'adresser à Moshé, justifiant alors qu'il tente d'annuler l'interdiction d'entrer en Israël. Cependant, cette explication ne suffit pas pour deux raisons.

Commençons par élucider l'absence de parole avec Moshé durant les 38 années en question. Il est impensable qu'aucune prophétie ne lui ait été transmise sur une si longue période. Moshé doit s'occuper de la gestion du peuple, doit gérer les voyages et a donc régulièrement à faire avec le divin. Certes, il s'agit d'une période de sanction, mais il ne s'agit pas d'un cas isolé de l'histoire et pourtant nous trouvons qu'Hachem ne s'est pas privé de parler avec les prophètes postérieurs, même lors de la destruction du Temple. C'est pourquoi **Rachi**<sup>5</sup> précise que c'est seulement le mode de prophétie qui a changé. Moshé est unique en son genre et s'avère être le seul homme de l'histoire bénéficiant d'un dialogue éveillé et direct avec le Créateur. C'est cette proximité d'échange qui est remise en cause durant les 38 ans passés dans le désert. Pendant cette période, la parole divine s'adressait bien à Moshé, mais dans une configuration plus proche des autres prophètes, pour lesquels le message parvenait par un songe nocturne pas clair. Le **Rachbam**<sup>6</sup> explique quant à lui que le message divin lui était transmis par un ange

1 Sur le traité Brakhot, page 32a.

2 Traité Ta'anit, page 30b.

3 Dévarim, chapitre 2, versets 16 et 17.

4 Sur la Guémara susmentionnée.

5 Sur la Guémara susmentionnée.

6 Traité Baba Batra, page 121.

ou encore par les Ourim véToumim. Toutes ces configurations sont les expressions classiques de la prophétie. En d'autres termes, Moshé parle toujours avec le ciel, seulement une distance s'est installée. Dans cette configuration, nous trouvons que les autres prophètes ne se gênent pas pour invoquer la miséricorde divine et implorer le Maître du monde. Pourquoi Moshé s'en prive-t-il ?

Plus encore, un autre problème se pose dans le raisonnement évoqué. En admettant que Moshé ait préféré attendre le retour de la prophétie plus intense à laquelle il est habitué, y voyant une ouverture, pourquoi choisir le 15 Av pour entamer ses efforts ? En effet, les morts ont cessé depuis le 9 Av. Certes, la situation n'est pas claire dans l'esprit du peuple, et tous hésitent quant à savoir s'ils ne se sont pas trompés dans les comptes. Cependant, Hachem connaît parfaitement la date et sait qu'Il ne compte plus tuer les Hébreux. Dès lors, depuis le 9 Av déjà, la clémence s'exprime. Pourquoi attendre seulement le 15 Av pour reprendre sa proximité avec Moshé ? Le **Ben Yéhoïada**<sup>7</sup> précise qu'à l'évidence, Moshé ainsi que les sages d'Israël connaissaient eux aussi la date sans l'ombre d'un doute. Ils ne l'ont pas révélée au peuple car ils savaient qu'Hachem attendait le 15 du mois de Av. Tout cela démontre que Moshé a lui aussi attendu cette date car un secret s'y cache. Lequel ?

Tentons une approche innovante de ce sujet.

Nos sages enseignent qu'il existe une corrélation entre le nombre d'âmes du peuple juif et le nombre de lettres de la Torah, tous deux s'élevant à 600000. Dans les faits, aucun des deux chiffres n'est véritablement précis tant la Torah atteint tout juste la moitié de ce nombre. Le nombre de Bné-Israël n'est pas lui non plus précisément de 600000. C'est pourquoi, les sages expliquent le sens de cette assertion. Il ne s'agit pas d'associer des nombres mais des réalités. L'âme juive est connectée à la Torah, en ce sens où chaque membre du peuple dispose d'une part précise de la connaissance que le Créateur a révélée au monde. Le **Mégale** 'Amoukot<sup>8</sup> évoque littéralement un couple formé entre les « lettres »

<sup>7</sup> Sur le traité Ta'anit susmentionnée.

<sup>8</sup> Parachat Vaét'hanan, ofan 197.

de la Torah et les « âmes » du peuple juif.

Cette notion nous offre une nouvelle lecture des propos de nos sages. Il est rapporté<sup>9</sup> : « *Rabbi Akiva a enseigné : l'homme et la femme, s'ils sont méritants, méritent de faire résider la présence divine parmi eux ; s'ils ne sont pas méritants, le feu les dévore* ». **Rachi** explique cette assertion. Le mot « **אִישׁ** – homme » contient le « **י** – youd », première lettre du nom d'Hachem. De même, le mot « **אִשָּׁה** – femme » contient le « **ה** – hé », deuxième lettre du nom divin. De fait, si le couple respecte Hachem, alors Il se tient à leurs côtés et Son nom est gravé en eux. Par contre, si leur comportement repousse l'expression divine, alors Hachem se retire, et les deux lettres en question disparaissent, ne laissant dans les deux cas que le mot « **אֵשׁ** – feu » dont la présence consumera le couple 'has véchalom.

Partant du principe que les Bné-Israël et la Torah forment un couple, alors l'étude de la Torah correspond au mérite évoqué par l'enseignement précédent. Ce mérite engendre la présence divine justifiant alors que les sages affirment<sup>10</sup> : « *Depuis le jour de la destruction du beth hamikdash, Hakadoch Baroukh Hou n'a rien si ce n'est les quatre coudées de la halakha.* » L'étude de la Torah provoque la descente de la présence divine car elle exprime le mérite issu de l'union spirituelle d'un couple.

Nos maîtres rapportent<sup>11</sup> : « *cinquante portes de sagesse ont été créées dans le monde et toutes ont été confiées à Moshé sauf une comme il est dit*<sup>12</sup> : « *tu l'as fait presque l'égal d'Élokim (Dieu)* » ». Puisque la connaissance humaine du divin est encadrée par cinquante paliers, nous comprenons du verset cité par le Talmud que Moshé était proche de la connaissance ultime puisqu'il est appelé « *presque l'égal d'Élokim (Dieu)* ».

Le **Arizal**<sup>13</sup> précise qu'en réalité, au moment du don de la Torah, Moshé a obtenu les cinquante portes de la sagesse, seulement

<sup>9</sup> Traité Sotah, page 17a.

<sup>10</sup> Traité Bérakhot, page 8a.

<sup>11</sup> Traité Roch Hachana, page 21b.

<sup>12</sup> Téhilim, chapitre 8, verset 6.

<sup>13</sup> Likouté Torah, Parachat Vaét'hanan, sur les mots "vayit'aber Hachem", ainsi que Séfer Halékoutim sur les mêmes mots.

après la faute du veau d'or faite par le peuple, il a perdu le dernier niveau qu'il n'a récupéré qu'à sa mort. La lettre correspondant au 50<sup>e</sup> palier de par sa valeur numérique est le « נ – *noun* ». Le maître souligne à ce titre qu'en gardant ce niveau de connaissance Moshé aurait dû voir son nom changé en incorporant cette lettre dans celles dont il dispose déjà pour former le mot « נשמה – *Néchama* ». Le **Arizal** explique d'ailleurs en cela le secret des mots employés par Moshé dans notre Paracha, lorsqu'il dit<sup>14</sup> : « וַיִּתְעַבֵּר יְהוָה בִּי לְמַעַנְכֶם – *Mais Hachem, irrité contre moi à cause de vous* ». La traduction du mot en gras connote une autre idée que celle proposée. La Torah évoque ici la notion du 'Ibour Néchama, à savoir l'association d'une âme extérieure à un être déjà vivant. Depuis la faute du veau d'or réalisée à cause du 'Erev Rav dont Moshé est responsable de la présence, Hachem condamne l'âme de Moshé à revenir régulièrement dans ce monde afin de révéler aux sages les secrets de la cinquantième porte de la sagesse. C'est pourquoi, les initiales de la phrase citée forment le mot « יובל – *Yovel* », le jubilé intervenant une fois tous les cinquante ans. Moshé devant acheminer la cinquantième porte, se voit alors astreint à revenir une fois tous les cinquante ans afin de la révéler progressivement au monde. Une fois manifestée, cette connaissance élèvera Moshé au statut de « נשמה – *Néchama* ».

Se dessine alors une perspective extraordinaire de la réalité future. Pour appréhender cette notion, il nous faut élucider une autre idée.

À de nombreuses reprises, les sages évoquent une notion contredisant un principe fondamental. Moshé est présenté par la Torah comme le plus grand maître de l'histoire. C'est par lui que la Torah est offerte au peuple juif, il est l'homme de tous les miracles et ayant accompli le plus de bienfaits pour les Bné-Israel. La Torah lui a été transmise directement de la bouche de Dieu laissant difficilement la place pour un accès supérieur à la connaissance. Et pourtant les sages affirment<sup>15</sup> concernant Rabbi 'Akiva : « *les choses qui n'ont pas été révélées à Moshé ont été révélées à Rabbi 'Akiva et ses amis* ». De même, nous connaissons tous la fameuse histoire relatée

dans le Talmud<sup>16</sup> où Moshé monte dans le ciel recevoir la Torah et se trouve projeté dans le chiour de Rabbi 'Akiva sans rien y comprendre. Le **Zohar** tient des propos similaires à l'égard de Rabbi Chimone Bar Yo'haï qui aurait lui aussi dépassé les connaissances de Moshé Rabbénou.

**Rav David HaCohen**<sup>17</sup> évoque ce sujet pour résoudre la contradiction en s'appuyant sur les propos du **Arizal**. Le maître répond en se basant sur deux notions. D'une part celle de l'effort. **Rav 'Haïm Vital**<sup>18</sup> explique que la source naturelle de l'âme de Moshé provient d'un état inférieur à celle de Rabbi 'Akiva. Sans trop entrer dans les détails complexes évoqués dans les écrits du maître, il suffit de comprendre que la réalité à laquelle appartient naturellement Moshé se situe dans la miséricorde émanant de l'essence de Hével. Rabbi 'Akiva émane quant à lui de la rigueur provenant de l'âme de Caïn. Un principe régit l'expression de la rigueur et de la miséricorde. Le premier se répand et se diffuse sans contrainte, tandis que la deuxième limite systématiquement son expression. En effet, si la miséricorde se développait sans limite, alors il serait possible de s'autoriser toutes les transgressions. La rigueur quant à elle exprime la stricte justice et à ce titre, peut s'imposer sans contrainte. Sur cette base, nous comprenons que la nature de Rabbi 'Akiva provenant de la rigueur de Caïn lui offre une perspective d'accès des réalités célestes moins limitée que la miséricorde de Hével d'où provient l'âme de Moshé. Les révélations proposées aux personnes affiliées à Caïn sont donc plus hautes que celles incarnant Hével. Les connaissances de Rabbi 'Akiva se veulent donc naturellement supérieures à celles de Moshé. Cependant, **Rav 'Haïm Vital** souligne que Moshé est parvenu à monter de strates en strates pour franchir toutes les réalités atteintes par les sages d'Israël et accéder aux connaissances que son âme ne lui offrait pas spontanément.

Le **Arizal**<sup>19</sup> va plus loin et caractérise le sommet atteint par Moshé par rapport à ceux atteints par les autres maîtres évoqués. Au moment de recevoir la Torah, Hachem a

16 Traité Ména'hot, page 29b.

17 Gal Énaï, sur Parachat Vaét'hanan.

18 Sefer Ha'hizionot, 'hélék 4.

19 Cha'ar Maamaré Rachbi, Pirouch Haldra Rabba Kadicha.

14 Dévarim, chapitre 3, verset 26.

15 Bamidbar Rabba, chapitre 19, paragraphe 6.

dévoilé une lumière phénoménale à Moshé Rabbénou. Cette lumière lui a été retirée au moment de remplacer les premières tables par les deuxièmes, ne lui laissant qu'un millième de l'aura initiale. Initialement, Rabbi Chimone bar Yo'haï était inférieur à Moshé mais au moment de dévoiler la Idra, il a rejoint sa grandeur. Toutefois, nous ne parlons pas de celle initialement atteinte par le don des premières tables de la loi. Nous ne parlons seulement de celle connue après leur destruction, et l'intervention des deuxièmes tables.

Il apparaît donc clairement que deux états se distinguent entre le don des premières et des deuxièmes tables de la loi. Cette information nous permet de tracer deux réalités différentes dans la manifestation de la Torah. Nous comprenons alors le sens des propos que nous avons cités concernant la dimension où Moshé deviendrait « נשמה – Néchama ». Chaque âme du peuple juif est dotée d'une part dans la Torah qui constitue son « épouse ». Par l'union des deux conjoints au travers de l'étude de la Torah, la présence divine incarnée par les lettres « י – youd » et « ה – hé », se manifeste. Cependant, cette réalité d'étude se cantonne à la révélation des deuxièmes tables de la loi. C'est pourquoi, depuis la faute, Moshé a la responsabilité de s'assurer la connexion du peuple avec la Torah dans laquelle il évolue, celle des deuxièmes tables. Seulement, le rôle de Moshé est d'acheminer toute la Torah dans ce monde sans que sa connaissance ne soit limitée. C'est pourquoi, il doit opérer une deuxième union, celle avec les premières tables de la loi. À ce titre, une fois la Torah des deuxièmes tables atteinte, l'union se fera dans une strate plus élevée et la « נשמה – Néchama » devra s'unir à un niveau supérieur pour atteindre la présence divine et les lettres « י – youd » et « ה – hé » des premières tables.

À ce titre, le **Arizal**<sup>20</sup> révèle que les lettres « ו – vav » et « ה – hé » terminant actuellement le nom « יהוה – Hachem », sont temporaires et finiront par elles-mêmes devenir « י – youd » et « ה – hé » faisant du nom d'Hachem « יהיה – Yiyé » en rapport avec le secret contenu dans la prophétie de

20 Otsrot Haïm, Cha'ar Habroudim, chapitre 3, page 18b, tel qu'expliqué par le Matok Midévach, page 256 de son édition.

Zékharia<sup>21</sup> :

וְהָיָה יְהוָה לְמֶלֶךְ, עַל-כָּל-הָאָרֶץ; בַּיּוֹם הַהוּא, יִהְיֶה יְהוָה אֶחָד--  
וְשֵׁמוֹ אֶחָד

*Hachem sera roi sur toute la terre; en ce jour, Hachem sera un et unique sera son nom.*

Les mots en gras peuvent être compris « יהיה – Yiyé » sera en lieu et place de « יהוה – Hachem ». Lorsque les exils seront terminés, le nom « יהוה – Hachem » composé de deux états, d'une part « י – youd » et « ה – hé », et d'autre part « ו – vav » et « ה – hé », finira par devenir « un » pour constituer le nom final « יהיה – Yiyé ».

Il apparaît donc que la Torah que nous connaissons alors que l'exil est en cours correspond à l'état où le nom divin s'exprime sous la forme « יהוה – Hachem ». Nous comprenons que l'exil a pour but d'acheminer ce nom vers un état supérieur pour devenir en mesure d'exprimer les premières tables et le nom « יהיה – Yiyé ».

Allons plus loin afin de mettre en avant une merveilleuse idée.

Nos sages enseignent que chaque mois de l'année correspond à une combinaison de lettres du tétragramme « יהוה – Hachem ». Le **Bné-Issakhar** écrit que le mois de Av incarne l'alliage « הוי"ה ». Le maître remarque que dans sa structure, la première partie du nom possède les lettres « ה – hé » et « ו – vav » inversées de leur sens habituel. Tandis que la deuxième partie du nom dispose du « י – youd » et du « ה – hé » présenté dans le sens correct. Le sens direct incarne la miséricorde tandis que l'évolution en sens inverse représente la rigueur. Cela explique pourquoi la moitié des jours du mois de Av sont imprégnés de rigueur et de malédictions, alors que le milieu du mois enclenche une transformation pour orienter sa nature vers la miséricorde.

Le signe astrologique du mois de Av est le « אריה – aryé – lion ». Le **Tiféret Yéhonathan**<sup>22</sup> souligne que ce nom aurait dû être « ארה – ara – maudit », mais la lettre « י – youd » s'est introduite au milieu pour adoucir la situation et offrir la bénédiction. D'où provient

21 Chapitre 14, verset 9.

22 Sur Parachat Balak.

cette lettre « י – youd » ?

Le Midrach<sup>23</sup> enseigne que la lettre « א - aleph » (première de l'alphabet) s'est plainte devant Hakadoch Baroukh Hou. Étant la première de toutes, elle revendique son droit à être celle par laquelle la création du monde débute. Or, dans les faits, le premier mot de la Torah commence par un « ב - beth » (Béréchit...). Hachem lui répond alors de ne pas s'en faire, car l'intégralité du monde n'a été créée que pour la Torah, et bientôt elle sera donnée aux Bné-Israël. Lors de ce don, le premier mot qu'entonnera le Maître du monde, celui qui se tiendra au sommet des dix commandements sera « אנכי - je suis (Hachem ton Dieu...) » commençant bien par la lettre « א - aleph ».

Ce même Midrach présente ensuite une autre approche et explique que le monde n'a pas été créé en commençant par la lettre « א - aleph » parce que cette dernière initie le mot « ארור - malédiction », tandis que la lettre « ב - beth » est celle par laquelle le mot « ברכה - bénédiction » commence. C'est pourquoi cette dernière semblait convenir davantage à l'entame de la création du monde.

Ces deux explications de nos sages, bien qu'a priori contradictoires, sont finalement complémentaires. La lettre « א - aleph » connote la malédiction, mais cela ne semble plus poser problème une fois la Torah donnée. Par la force de cette dernière, un changement radical s'opère, celui de réparer le mal, celui d'élever le monde au point que Dieu affirme dans le premier Midrach qu'une fois la Torah donnée, le « א - aleph » perdra toute notion de malédiction et atteindra le même niveau de bénédiction que le « ב - beth », créateur du monde. Hachem ne voulait pas commencer le monde par « א - aleph » qui représente le mal, avant que la Torah soit donnée, car sans cette dernière, il est impossible de supprimer la malédiction. Mais lorsque la Torah fait son apparition dans le monde, alors le « א - aleph » supplante le « ב - beth », il entame les paroles divines « אנכי - je suis (Hachem ton Dieu...) ». Ce changement de regard vis-à-vis de la Torah s'explique justement par l'expression du réel potentiel de la lettre « א - aleph » dont la prononciation peut être « אלף – élèph – mille ».

23 Béréchit Rabba, chapitre 1, paragraphe 10.

Lorsque Moshé accède à la Torah dans sa première version, il exprime les mille lumières à même de transformer la malédiction en bénédiction. Comment ? Précisément en devenant la « נשמה – Néchama » s'unissant à la Torah pour introduire le « י – youd » masculin auprès du « ה – hé » de sa conjointe. L'ajout de ce « י – youd » transforme la moitié du mois de Av, la faisant passer de « ארה – ara – maudit » à « אריה – aryé – lion ».

Fort de ce constat, nous pouvons commencer à comprendre la raison justifiant l'attente de Moshé jusqu'au 15 Av pour prier. Ce jour correspond à la capacité de transformer le mois de Av de la malédiction vers la bénédiction au travers de la manifestation des mille lumières perdues avec les premières tables de la loi.

Le **Arizal**<sup>24</sup> explique qu'une des raisons du refus divin de laisser Moshé entrer en terre promise provient de la grandeur du personnage. La sainteté de Moshé dépasse celle de la terre d'Israël. Dans les faits, cet argument n'en est pas un. Moshé est de fait plus grand que la sainteté du désert ou de tout autre endroit et cela ne l'empêche pas d'y exister. Pourquoi alors, s'agissant de la terre sainte, cela pose-t-il un problème ? Plus encore, à la fin des temps, Moshé ne reviendra-t-il pas dans ce monde pour vivre en Israël ? Si sa stature est telle que cela ne représente aucun intérêt, alors naturellement, même au moment de la résurrection, la présence de Moshé serait exclue.

La réponse provient probablement de ce que Moshé cherche à accomplir en entrant dans le pays. Moshé n'a en effet aucun intérêt à insister pour pénétrer une terre qui ne lui apportera rien. Nous devinons alors son désir de manifester dans ce pays une réalité supérieure à laquelle il n'a pas encore accès. C'est précisément ce qu'Hachem lui répond par le refus, lui expliquant que cette dimension n'est pas encore d'actualité et, de fait, il n'y a pas d'intérêt pour lui à vivre en l'état en Israël.

Nous comprenons alors que Moshé cherche de son vivant à atteindre la réalité que ce monde n'exprime pas encore, celle où le

24 'Ets 'Haïm, cha'ar 32, chapitre 3.

nom divin devient « יהיה – Yiyé ». Pour ce faire, il est nécessaire de transformer la fin du nom actuel d'Hachem passant de « ו – vav » et « ה – hé », à « י – youd » et « ה – hé ». Le mois offrant cette possibilité est précisément le mois de Av où Moshé apprend que l'utilisation des mille lumières active le changement de la première partie du mois exprimant les lettres « ו – vav » et « ה – hé » et la malédiction, vers la deuxième partie du mois utilisant « י – youd » et « ה – hé » pour bénir. Le **Chlah Hakadoch**<sup>25</sup> explique justement que cette transformation des lettres du nom d'Hachem interviendra au moment de la manifestation du troisième Beth-Hamikdash.

Nos sages enseignent que chaque lettre du tétragramme est corrélée à un des quatre pieds célestes, eux-mêmes en relation avec une des quatre fêtes. De sorte, Avraham représente Pessa'h au travers du « י – youd », Yitshak symbolise Chavou'ot avec le « ה – hé », Yaakov incarne Souccot via le « ו – vav » et enfin David endossera prochainement Chémini Atsérét en portant le dernier « ה – hé ».

Si les fêtes du calendrier correspondent à un des personnages portant le trône céleste, se pose alors la question de savoir sur quoi devront s'aligner les fêtes dont la Torah fait l'annonce. En effet, le prophète Zékharia annonce<sup>26</sup> :

כה-אמר יהוה צבאות, צום הרביעי וצום החמישי וצום השביעי וצום העשירי יהיה לבית-יהודה לששון ולשמחה, ולמעדים טובים; והאמת והשלום, אהבו

*Ainsi parle Hachem-Tsévaot: Le jeûne du quatrième mois et le jeûne du cinquième, le jeûne du septième et le jeûne du dixième mois seront changés pour la maison de Yéhouda en joie et en allégresse et en fêtes solennelles. Mais chérissez la vérité et la paix!*

Quatre nouvelles fêtes sont donc appelées à prendre place dans le futur. Puisque les fêtes déjà existantes sont corrélées au tétragramme et aux quatre personnages porteurs du trône céleste, à quoi ces nouvelles fêtes vont-elles correspondre ?

25 Tolédot Adam, Beth Hachem Beth David.

26 Zékharia, chapitre 8 , verset 19.

La réponse se trouve peut-être dans les propos du **Chlah Hakadoch**. Le nom divin « יהיה – Yiyé » se manifestera au moment de l'avènement du troisième Temple. Les quatre nouvelles fêtes commémorant actuellement le deuil de la destruction du Temple sont le Tikoun, la réparation qui permettra la transformation requise.

Une remarque extraordinaire est alors à faire concernant le verset de Zékharia. Ce dernier semble présenter une erreur de conjugaison. Le mot en gras présenté dans le verset est justement le mot « יהיה – Yiyé » et signifie littéralement « sera ». Le verset devrait donc se traduire : « *Le jeûne du quatrième mois et le jeûne du cinquième, le jeûne du septième et le jeûne du dixième mois sera changés...* ». Nous comprenons le changement opéré par les traducteurs tant la phrase est problématique. Pourquoi parler au singulier ?

Peut-être est-ce dans le but de nous glisser une allusion troublante de précision. Les quatre jeûnes sont cités dans le verset par le numéro du mois leur correspondant. Sont ainsi évoqués le 4<sup>e</sup>, le 5<sup>e</sup>, le 7<sup>e</sup> et le 10<sup>e</sup> mois. Le cumul de ces valeurs correspond précisément à la valeur numérique du nom divin actuel : « יהוה – Hachem ». Le prophète annonce alors que ce nom se transformera par l'entremise des réparations opérées durant les quatre jeûnes. Ces quatre dimensions sont précisément ce qui est requis pour élever le « ו – vav » de quatre unités le faisant atteindre la lettre « י – youd » pour faire apparaître le nom « יהיה – Yiyé ». C'est pourquoi sans doute, le prophète ne conjugue pas le verbe, le laissant volontairement au singulier pour exprimer le changement de « יהוה – Hachem » vers « יהיה – Yiyé ».

Les quatre jeûnes seront les fêtes supplémentaires s'adjoignant aux quatre déjà existantes pour conduire les quatre lettres actuelles du nom d'Hachem vers l'état des quatre lettres finales. Dans cette configuration, le mois de « אב – Av » ne s'exprimera plus à l'envers, allant de la malédiction vers la bénédiction. Il sera intégralement béni et le « ב – beth » de la « ברכה – bénédiction » entamera le mot transformant le « א – aleph » de « ארוּר – maudit ». Il fera alors référence au mot « בא – bo – va » employé par Hachem pour demander

à Moshé de se rendre auprès de Pharaon et de libérer son peuple.

C'est là, la requête véritable de Moshé et la raison de son attente. Certes depuis le 9 Av déjà, les morts cessent. Seulement une dimension cachée des yeux de l'homme est encore en attente, celle du 15 Av, le jour où la malédiction devient la bénédiction. En ce jour, Moshé ressent le potentiel retour des mille lumières perdues à même d'exprimer les premières tables et inverser la tendance du mois de Av. C'est pourquoi, ce n'est qu'en ce jour que le Maître du monde décide de remettre en place la proximité initiale avec Moshé. Ressentant la parole divine s'installer à nouveau dans sa gorge, Moshé est conscient de l'essence même de ce que doit être le troisième Temple, celui où Hachem accomplira littéralement le verset suivant<sup>27</sup> :

וְעָשׂוּ לִי, מִקִּדְּשׁ; וְשָׁכַנְתִּי, בְּתוֹכָם

*Et ils me construiront un sanctuaire, pour que je réside au milieu d'eux*

Littéralement, les sages expliquent que ce verset signifie « *et Je résiderai en eux* » tant la volonté du Créateur est que nous soyons les porteurs de Sa présence. À l'image de Moshé, nous devons atteindre la grandeur permettant que la parole divine s'exprime dans notre bouche afin d'être les sanctuaires vivants de la Chékhina. Sentant cette réalité à nouveau à portée de main, Moshé essaye de la concrétiser et prie de pouvoir faire descendre le troisième Temple en entrant en Israël. Tel est la réalité de Tou Béav, son secret profond exprimant une sainteté hors du commun à même de ramener les mille lumières des premières tables de la loi.

*Puissions-nous mériter de ressentir cette lueur et de profiter de ce jour pour nourrir nos âmes afin de les lier avec la présence d'Hakadoch Baroukh Hou, amen véamen.*

Chabbat Chalom.

---

<sup>27</sup> Chémot, chapitre 25, verset 8.

# ים של תורה Yam Chel TORAH

Conférence, Édition & Diffusion de Torah aux Francophones

**Yamcheltorah c'est près de 300 vidéos en ligne et d'articles de Torah diffusés chaque semaine sur internet, 5 livres sur la Paracha déjà parus et distribués gratuitement en France et en Israël, une Hagada commentée et illustrée accessible à tous, un podcast quotidien d'halakha, des conférences toutes les semaines, et l'espoir de multiplier encore les projets avec une étude sur les prophètes ainsi que de nombreuses autres éditions d'ouvrages gratuits à prévoir...**

Dynamisez votre table de Chabat

avec

la Collection TOME 1



Berechit

Chémot

Vayikra

Bamidbar

Dévarim

Téléchargez notre Application

disponible sur  
iphone & android



Yam Chel Torah

Retrouvez les Chiourim

sur  
Youtube / Facebook

& Yamcheltorah.fr



Flashez le QR code ci-contre à l'aide de votre smartphone pour faire un don. Merci!!

**DEVENEZ  
PARTENAIRES**

**SOUTENEZ L'ASSOCIATION  
EN ENVOYANT UN DON EN LIGNE**